



16e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Mardi 5 avril 2022 à 19h30

à la Maison du Peuple, rue de la Serre 68

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 10^e séance du Conseil général du 30 septembre 2021.
2. Rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'une commission consultative concernant l'aménagement d'un espace de jeux couvert destiné aux familles nommé "Parcapluie" (DREPES).
3. Interpellation urgente du groupe PVL intitulée "Approvisionnement énergétique local et renouvelable", déposée et développée lors de la séance du 10 mars 2022.
4. Motion des groupes des Vert-e-s et POP intitulée "Économie circulaire", déposée lors de la séance du 10 mars 2022 et non développée.
5. Interpellation du groupe des Vert-e-s intitulée "Plan directeur communal des mobilités à La Chaux-de-Fonds : où en sommes-nous ?", déposée lors de la séance du 10 mars 2022 et non développée.
6. Interpellation des groupes PS, Vert-e-s et POP intitulée "Quelles possibilités d'hébergements touristiques ou de passage pour la jeunesse ?", déposée lors de la séance du 10 mars 2022 et non développée.
7. Interpellation du groupe PS intitulée "Classes PRIMA", déposée lors de la séance du 10 mars 2022 et non développée.

8. Interpellation du groupe PVL intitulée "Vivre à La Chaux-de-Fonds avec mon chien", déposée lors de la séance du 10 mars 2022 et non développée.
9. Interpellation des groupe POP et Vert-e-s relative au débardage de la forêt à l'aide de chevaux, déposée lors de la séance du 10 mars 2022 et non développée.

*Alexandre Houlmann
président du Conseil général*

Interpellation urgente Vert'libéraux

Approvisionnement énergétique local et renouvelable

Du fait de la situation internationale actuelle, de la guerre en Ukraine, il nous semble extrêmement urgent que l'on prenne des mesures qui nous permettront de nous diriger le plus rapidement possible vers une indépendance énergétique locale avec des énergies renouvelables.

1. Les services communaux concernés par les demandes pourraient-ils faire preuve d'une plus grande souplesse, d'adaptation et de rapidité pour mettre en place une accélération des procédures des dossiers en attente ?
2. Que pourrait-il être mis en place ou adapté pour réduire la consommation énergétique et favoriser le potentiel de ressources locales ?

Pour le groupe PVL : Brigitte Leitenberg

Motion des Vert-e-s et POP "Économie circulaire"

Création du site Internet "latchaux-repare.ch" pour promouvoir la réparation

Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'économie circulaire se caractérise par une utilisation des matières premières efficace et sur une durée aussi longue que possible. La fermeture des cycles des matières et des produits implique une réutilisation permanente des matières premières, ce dont bénéficie aussi bien l'environnement que l'économie suisse.

En transposant cela au niveau local, l'économie et l'environnement chaux-de-fonniers et des Montagnes neuchâteloises bénéficieraient aussi de la mise en place d'une économie circulaire dans la région. Cela concerne les objets d'occasion (trocs, Emmaüs, CSP, etc.), les réparations (de voitures, de vélos, d'appareils électroniques, de vêtements, etc.), le recyclage (déchetteries, entreprises locales actives dans ce secteur), la réutilisation de matériaux existants (entreprises de constructions locales, etc.), les bourses d'échange ou les mises en commun ou prêts de matériel (bibliothèque d'objets).

La réparation des objets est un des axes les plus intéressants pour l'économie locale, raison pour laquelle nous demandons à la Ville d'étudier la création d'un site Internet "latchaux-repare.ch" comme cela a été fait sur

le Littoral neuchâtelois (cf. "neuchatel-repare.ch"), ceci en demandant aux communes des Montagnes neuchâtelaises (Les Planchettes, La Sagne, Les Ponts-de-Martel, Le Locle, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu et La Brévine) et en demandant aussi à la Fédération romande des consommateurs (FRC), le Repair Café de Bel Horizon et le SEL si elles et ils seraient d'accord de s'associer à la création de ce site.

Le "Répertoire de la réparation des Montagnes neuchâtelaises" présenterait toutes les bonnes adresses de commerces, associations et entreprises autour de chez nous qui travaillent pour donner une seconde vie à nos objets sous la devise "Réparer au lieu de jeter".

Les catégories suivantes d'objets courants seraient concernées mais la liste pourrait être adaptée aux particularités locales :

- appareils électriques ou électroménagers ;
- appareils électroniques ;
- chaussures ;
- informatique ;
- meubles ;
- téléphones ;
- vélos ;
- vélos électriques ;
- vêtements ;
- accessoires et divers ;
- bibliothèques d'objets comme "objets volants" ;
- la ressourcerie "la circulaire" ;
- etc.

La page "Liens utiles" serait adaptée à notre région et le contact de la Ville devrait être une personne qui s'occuperait des aspects en lien avec l'économie et le développement durable.

Nous sommes convaincu·e·s que cette mesure, relativement simple, inspirée et appuyée par l'expérience mise en place sur le Littoral neuchâtelois et par la FRC dans différentes villes, contribuerait à promouvoir et à renforcer le développement de l'économie circulaire dans les Montagnes neuchâtelaises pour le bien de l'environnement, du climat ainsi que de la population et de l'économie locale. Il s'agirait d'une première étape qui pourra être suivie d'autres mesures concrètes d'incitation et de soutien à l'économie circulaire.

Pour groupe des Vert-e-s : Stefano Giamboni, Christian Piguet, Jean-Jacques Tritten, Béatrice Thiémond-Clémentz, Jean-Emmanuel Lalive, Ilinka Guyot, Sven Erard, Grégory Rochat

Pour le groupe POP : Karim Boukhris, Lara Zender

Interpellation des Vert-e-s

Plan directeur communal des mobilités à La Chaux-de-Fonds : où en sommes-nous ?

Les Vert-e-s ne souhaitent pas rajouter du travail à notre Administration déjà bien chargée, c'est pourquoi ils choisissent en premier lieu la voie de l'interpellation pour obtenir des réponses aux questions qu'ils et elles se posent au sujet du développement de la mobilité dans notre Ville.

Maintenant que les projets H18 et H20 semblent être sur des rails, nous nous demandons plus particulièrement ce qu'il en est du développement de la mobilité douce en ville qui est, rappelons-le, directement concernée par 2 des 5 objectifs relatifs à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement : l'amélioration de la sécurité de la mobilité douce et la promotion des modes de transports alternatifs à la voiture.

En novembre 2017, le Conseil Communal présentait le rapport relatif aux objectifs "La Chaux-de-Fonds 2030" et au Plan directeur communal des mobilités ; rapport complet, d'excellente qualité et accompagné de fiches des mesures à mettre en place. À huit ans des objectifs 2030, il nous semble important de demander un point de situation quant à l'élaboration de ce Plan directeur des mobilités ainsi que le calendrier des mesures pour les prochaines années.

Plus précisément, nous souhaitons obtenir des réponses quant aux questions suivantes :

1. Mobilité piétonne :

- La stratégie de déneigement des surfaces piétonnes mentionnée dans la fiche de mesures M_3 est-elle élaborée ?
- Quand le Plan du réseau piéton avec WC publics et fontaines qui était prévu sera-t-il disponible ? Et le Plan d'accès dédié aux personnes à mobilité réduite ? Fiche M_3.2.

- Le Plan de mobilité scolaire et le groupe de travail mobilité scolaire prévus sont-ils créés ? Fiches M_1.4 et M_3.
2. Mobilité cycliste :
 - La carte du réseau cyclable mentionnée en fiche M_4 avec parkings, abris, fontaines et points de réparation est-elle en voie de création ?
 - Où en est-on de la réalisation des mesures prévues pour le développement des infrastructures pour le stationnement des vélos en fiche M_4.2 ?
 - Qu'en est-il de la réponse à l'initiative populaire "Le vélo à Fonds" ?
 3. Mobilité en transports publics :
 - Où en est-on des mesures préconisées en fiche M_2 pour améliorer l'attractivité du réseau ?
 4. Mobilité en transports individuels motorisés :
 - Sait-on si la part du trafic interne a diminué ces dernières années ?
 - Zones 30Km/h : est-il prévu d'améliorer la signalétique qui semble lacunaire et difficilement compréhensible par endroits ? Les campagnes d'information systématiques mentionnées en fiche M_1.1 sont-elles réalisées ? Des contrôles de vitesse préventifs dans ces zones sont-ils planifiés ?
 5. Communication :
 - Quelle communication avec la population et le Conseil général est prévue par rapport au calendrier et à la planification des mesures ?
 - Les fiches de mesures prévoient à plusieurs endroits des campagnes d'information. Ont-elles lieu ?
 - Est-il prévu par exemple qu'un plan évolutif des mesures réalisées et planifiées soit mis à disposition du Conseil général et de la population ?

En fonction des réponses qui seront apportées à ces questions, le groupe des Vert-e-s reviendra avec des propositions visant à accélérer et optimiser les changements dans notre mobilité en ville afin que La Chaux-de-Fonds soit accueillante et adaptée à tou·te·s : piéton·ne·s, cyclistes, personnes à mobilité réduite et automobilistes.

Pour le groupe des Vert-e-s : Laure Lalive Todeschini, Grégory Rochat, Christian Piguët, Ilinka Guyot, Béatrice Thiémond-Clémentz, Jean-Jacques Tritten

Interpellation des groupes PS, Vert-e-s et POP

"Quelles possibilités d'hébergements touristiques ou de passage pour la jeunesse ?"

Depuis l'inscription de notre Ville au patrimoine mondial, il a souvent été fait mention dans les interventions des autorités du manque de structures d'hébergement dans notre région. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les structures d'accueil modestes, notamment à destination des jeunes ou de voyageurs itinérants de plus en plus nombreux à venir visiter nos crêtes jurassiennes en mobilité douce. Il en va de même pour le public souhaitant profiter des manifestations culturelles offertes par notre Cité et qui souhaiteraient y séjourner à un coût abordable.

Depuis la fermeture de l'Auberge de jeunesse, de petites structures ont vu le jour notamment sous forme de maisons d'hôtes. D'autres lieux, comme La Coquille, ont quelque peu élargi leurs activités pour également accueillir une clientèle de passage, mais l'impression que les places manquent encore demeure. En octobre prochain, les parlements des jeunes se réuniront à La Chaux-de-Fonds et cela doit être l'occasion de nous demander si notre infrastructure d'accueil est précisément adaptée.

Ainsi, nous demandons au Conseil communal de nous dresser un état des lieux global de l'état actuel de toutes les structures ou possibilités d'accueil, particulièrement celles destinées à un public jeune ou de passage mais à coût modeste, qui existent dans notre Ville.

Par ailleurs, nous souhaiterions également savoir s'il existe un projet visant l'affectation de l'ancienne Maison des Jeunes, particulièrement bien située au centre de notre Ville, à ce type d'hébergement temporaire. Selon nos informations, à la reprise de ce bâtiment par l'État, il avait été convenu que celui-ci pourrait l'utiliser à ces fins, ce qui pourrait apporter une solution. Qu'en est-il également pour les locaux inoccupés de la Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne-Antide de la rue Jardinière, voire d'autres locaux qui pourraient être à terme vides, au vu du plan de réduction des places en institution mené par l'État ?

Pour le groupe PS : Silvia Locatelli, Monique Gagnebin

Pour le groupe des Vert-e-s : Christian Piguët, Béatrice Thiémard-Clémentz, Laure Lalive Todeschini, Grégory RoCHAT, Ilinka Guyot

Pour le groupe POP : Karim Boukhris, Lara Zender

Interpellation du groupe socialiste

Classes Prima

Le groupe socialiste s'interroge concernant, à la Chaux-de-Fonds, le manque de classes Prima, soit un enseignement en Français et en Allemand dès la première Harnos, puis progressivement, dès le Cycle 1, un enseignement en Allemand couvrant au minimum le 30% des leçons !

Il y a, pour l'année scolaire 2021-2022, 59 classes dans l'ensemble du Canton, mais seulement 9 à La Chaux-de-Fonds et uniquement pour le cycle 1 !

Alors que nous cherchons à attirer des familles, le Conseil communal n'estime-t-il pas que cet enseignement pourrait être un plus pour l'attractivité de notre Ville ?

De plus, pour nos entreprises, le fait de pouvoir engager plus facilement sur place des jeunes bilingues est un atout non négligeable.

Comment se fait-il que notre Ville, qui pendant de très nombreuses années a été un modèle pédagogique, se retrouve à ce point à la traîne ?

Nous demandons au Conseil communal de se pencher sur ce problème et de tout mettre en œuvre pour pallier à ce manque de classes Prima dans notre Ville.

Pour le groupe PS : Monique Gagnebin, Carmen Brossard, Silvia Locatelli

Interpellation du groupe PVL

"Vivre à La Chaux-de-Fonds avec mon chien"

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition du Conseil d'État, du 6 mars 2019, décrète le 3 septembre 2019, la modification de la Loi cantonale sur les chiens (LChiens) 636.20.

L'Art. 15 précise : *"Les communes veillent à ce que soient disponibles des espaces permettant aux chiens de s'ébattre librement conformément à la législation sur la protection des animaux."*

S'ébattre librement fait partie d'un besoin vital pour les chiens.

Quand et où pourrait-on envisager de bénéficier d'espaces permettant aux chiens de s'ébattre librement et quand et où pourrions-nous trouver des informations à ce sujet facilement accessibles pour les visiteurs et citoyens de La Chaux-de-Fonds ?

Où en sommes-nous à La Chaux-de-Fonds ? La Ville a-t-elle préparé le terrain ?

Ne pourrions-nous pas, comme cela se fait dans de nombreuses villes de Suisse romande, offrir une information digne de ce nom sur le site de la Ville ?

Pour le groupe PVL : Brigitte Leitenberg

Interpellation du groupe POP

Dans ArcInfo du 18 février 2022, un article décrivait la pratique de la Ville de Neuchâtel concernant le débardage de la forêt à l'aide de chevaux.

Le groupe POP a été intéressé par cette manière de faire et nous nous sommes demandés si une telle pratique pourrait être instituée dans nos forêts en collaboration avec la Ville du Locle. Le Conseil communal peut-il nous renseigner à ce sujet ?

Pour le groupe POP : Marina Schneeberger, Lara Zender

Pour le groupe des Vert-e-s : Grégory Rochat
